



AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Eustache, que les propriétés immobilières ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique, selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, avec les bâtisses dessus érigées, le 17 novembre 2022, à 10 h, à la salle du conseil, à la mairie de Saint-Eustache, 145, rue Saint-Louis, Saint-Eustache, J7R 1X9, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, et toutes autres taxes ou créances pouvant y être assimilées, des droits sur les mutations immobilières, plus intérêts et frais encourus et à encourir, à moins que ces taxes, créances, droits de mutation, intérêts et frais encourus pour la vente ne soient payés avant l'heure prévue pour la vente.

La personne, qui veut se porter adjudicataire, doit:

- Déclarer devant la personne faisant la vente, ses nom, prénom, qualité, occupation et résidence;
- Présenter un document parmi les suivants qui prouve son identité et comporte sa photo:
 - a) Permis de conduire;
 - b) Carte d'assurance maladie;
 - c) Passeport;
- Présenter sa procuration, si elle veut enchérir pour une autre personne physique.

De plus, la personne, qui veut être admise à enchérir pour une personne morale, doit présenter une copie certifiée conforme signée par le président ou le secrétaire de la personne morale de la résolution indiquant le nom du représentant autorisé à enchérir.

Les prix d'adjudication, les frais de préparation de l'état de collocation (3 %) et les droits et honoraires du ministre des Finances, s'ils ne sont pas couverts par le prix d'adjudication, de même que les taxes (TPS-TVQ), le cas échéant, de chacun des immeubles, seront payables immédiatement lors de la vente, en monnaie légale ou par mandat bancaire ou chèque visé. Veuillez noter qu'il ne sera pas possible de payer par carte de crédit ni carte de débit. À défaut de paiement immédiat, la personne faisant la vente remet sans délai l'immeuble en vente.

L'adjudicataire d'un immeuble taxable, qui est un inscrit aux taxes de vente, auprès des autorités fiscales, doit fournir ses numéros d'inscription au moment de l'adjudication. Il devra s'auto-cotiser et remettre lui-même les taxes dues aux ministères concernés.

Ces immeubles seront vendus aux seuls risques et périls et sans aucune garantie légale, et avec bâtisses dessus construites, circonstances ou dépendances, s'il y a lieu, et sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes qui pourraient les affecter.

L'adjudicataire est dès lors saisi de la propriété de l'immeuble adjudgé, et peut en prendre possession, sujet au droit de retrait qui peut en être fait dans l'année qui suit, sans pouvoir cependant y enlever le bois ou les constructions pendant ladite année.

Pour tous renseignements sur les usages permis d'un immeuble en vente, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme. Aucun renseignement de cette nature ne sera donné lors de la vente.

PROPRIÉTAIRE	LOT
9357-1644 Québec inc.	1 430 740
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 430 740 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 65, chemin de la Grande-Côte, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Joseph Klein	1 697 844
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 697 844 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 16 à 20, rue Saint-Louis, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Les Carrières Saint-Eustache ltée	2 523 481
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 2 523 481 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Sans bâtisse dessus érigée située sur la rue Saint-Laurent, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Les Carrières Saint-Eustache ltée	2 523 482
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 2 523 482 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Sans bâtisse dessus érigée située sur la rue Saint-Laurent, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Pierre Savoie	1 697 453
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant une partie privative constituée du lot numéro 1 697 453 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes et tous les droits afférents à ladite partie privative dans les parties communes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 288, rue Drouin, unité 302, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Richard Lecouteur	1 431 366
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 431 366 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 290, rue Théorêt, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRES	LOT
Shawn Mears Lisa Valente	1 366 623
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 1 366 623 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 141, rue Gemini, Saint-Eustache.	

PROPRIÉTAIRE	LOT
Véronique Alarie	2 522 593
DÉSIGNATION	
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 2 522 593 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 17, 42 ^e Avenue, Saint-Eustache.	

Fait à Saint-Eustache, ce 19^e jour d'octobre 2022.

La greffière,
Isabelle Boileau